

FICHE D'INSCRIPTION POUR DEMANDE DE « *CHEQUE DEODAT SPORT +* »

Ce chèque a pour objectif de faciliter l'accès à toutes les personnes de plus de 65 ans aux activités sportives dans les clubs déodatien, en contribuant à l'acquittement de sa licence.

Il permet à chaque pratiquant de plus de 65 ans, demeurant à Saint-Dié-des-Vosges, de bénéficier d'une remise de 20 euros sur l'achat d'une licence, et ce, en vue d'une inscription dans un club de la commune déodatienne.

Les chèques Déodat Sport+ seront délivrés du :
6 septembre 2025 au 30 décembre 2025

Conditions d'inscription :

- *Résider à Saint-Dié-des-Vosges.*
- *Être âgé de plus de 65 ans*
- *Se licencier dans un club sportif déodatien.*
- *Être demandeur du « chèque Déodat sport ».*
- *Payer au club le montant de la licence restant dû.*

Partie à remplir par le demandeur

NOM ET PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE:

ADRESSE DU DOMICILE :

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

TELEPHONE :

NOM DU CLUB D'ACCUEIL :

Partie réservée au service des sports :

DATE D'ENREGISTREMENT :

N° DU « CHEQUE DEODAT SPORT + » :

JUSTIFICATIFS :

- **Pièce d'identité**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois, ou carte Cité Pass 2025/2026**